

**Place
au
peuple !**

**Jean-Luc
Mélenchon**

Candidat du Front de Gauche
à l'élection présidentielle
Député européen
www.jean-luc-melenchon.fr

Aux Lilas, le 20 octobre 2011

Aurélie Trouvé - Thomas Coutrot
Coprésidents - ATTAC
21 ter, Rue Voltaire
75011 PARIS

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez envers les propositions que je porte dans cette campagne au nom du Front de Gauche.

Vous me demandez de préciser mon programme sur les solutions face à la crise de la dette.

Je veux d'abord vous dire comment j'envisage cette question et la place qu'elle occupe dans le raisonnement général que nous formulons. Aucune économie ne saurait s'émanciper de la loi de la réalité. La réalité, c'est que tout repose en dernière analyse sur ce qui est réellement produit et sur la façon dont cela est réparti et mis en circulation. Le système économique de l'économie monde actuelle repose sur le mouvement auto entretenu de millions de signes monétaires sans contrepartie équivalente dans la réalité matérielle. D'une façon originale, le système capitaliste s'est découvert une aire d'expansion qu'il croit sans limite ni contrainte, celle du crédit et de la dette, vaste préemption du futur. Mais le futur n'existe pas encore. Ce système conduit donc l'humanité à une impasse.

Par ailleurs, ma campagne s'appuie sur la participation active de nombreux militantes et militants qui mettent en commun leur expérience et leur expertise. Nous sommes



8, rue Chassagnolle • 93260 Les Lilas • 01 55 82 01 50

www.placeaupeuple2012.fr

ainsi à l'image de la Révolution citoyenne fondée sur l'implication populaire du plus grand nombre que je crois nécessaire. Je m'appuie notamment concernant le sujet qui vous mobilise sur le concours de Jacques Généreux à qui j'ai demandé son concours pour répondre le plus précisément possible à votre questionnaire. Vous trouverez nos réponses ci-jointes.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Luc Mélenchon". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Jean-Luc Mélenchon

Réponse du Front de Gauche aux questions d'Attac

1. Régulation financière

1.1 Que pensez-vous de l'interdiction des mécanismes spéculatifs les plus dangereux (trading à haute fréquence, vente à découvert, spéculation sur les produits dérivés, marchés de gré à gré) ?

Je suis favorable à l'interdiction de l'ensemble des produits et des mécanismes spéculatifs qui ont conduit à la crise financière. Nous interdirons les ventes de gré à gré, les ventes à découvert et la titrisation « en chaîne ». Nous interdirons également les LBO, les stocks options, les engagements hors bilan ; imposerons la séparation des banques de dépôt et des banques d'investissement et obligerons les entreprises à la transparence financière. Nous placerons sous contrôle social l'ensemble des banques privées qui contreviendraient à cette nouvelle réglementation. Nous supprimerons la cotation en continu et restaurerons le fixing quotidien sur les bourses françaises.

1.2 Que pensez-vous de l'instauration de contrôle sur les mouvements de capitaux ?

Je suis favorable à l'instauration d'un contrôle des mouvements de capitaux. Les mouvements internationaux de capitaux à des fins de spéculation et de placement financier seront contrôlés et taxés. Les mouvements de capitaux contraires à l'intérêt général pourront être stoppés. Les investissements à l'étranger supports de délocalisations pourront être repérés et taxés.

1.3 Que pensez-vous du retrait de l'agrément aux institutions financières qui détiennent des filiales dans les paradis fiscaux ou judiciaires ?

Je suis favorable au retrait de l'agrément aux institutions financières qui détiennent des filiales dans les paradis fiscaux ou judiciaires. Le contrôle des mouvements de capitaux permettra aussi de bloquer les échanges avec les paradis fiscaux.

1.4 Que pensez-vous de la séparation des banques de dépôt et des banques d'investissement, du démantèlement des banques « trop grosse pour faire faillite » ?

Je suis favorable à la séparation des banques de dépôt et des banques d'investissement ainsi qu'au démantèlement de toutes les banques qui mettraient en cause la sécurité de la société.

2. Financement des urgences écologiques et sociales.

2.1 Que pensez-vous de l'arrêt du recours des Etats aux marchés financiers ?

Je suis opposé à ce que les Etats se financent sur les marchés financiers. Pour cela, nous proposons la refonte des missions et des statuts de la BCE. Cette dernière doit être mise sous contrôle démocratique. Elle doit pouvoir prêter directement aux Etats à des taux faibles ou nuls.

2.2 Que pensez-vous d'une réforme fiscale mettant fortement à contribution les catégories privilégiées et les grandes entreprises ?

Je suis favorable à l'abolition des privilèges fiscaux dont profitent les catégories aisées et les grandes entreprises, de façon à apurer progressivement la dette publique engendrée par la dépense fiscale et le sauvetage du système financier. Nous proposons donc la taxation des revenus financiers des entreprises, l'alignement de la taxation des grandes entreprises sur celle des PME (30% contre 8% actuellement) et l'annulation des 30 milliards d'euros d'exonérations de cotisations patronales et des 170 milliards d'euros de niches fiscales. Nous proposons également la refonte de la fiscalité en restaurant sa progressivité : suppression du bouclier fiscal, augmentation de l'ISF et de l'impôt sur les revenus du capital. Nous instaurerons enfin un revenu maximum fixé à 360 000 euros annuel grâce à la création d'une dernière tranche sur l'impôt sur le revenu à 100%. De même nous ferons voter une loi pour imposer les revenus des Français à l'étranger de façon à combattre l'évasion fiscale.

2.3 Que pensez-vous de la réforme de la BCE et des Banques centrales nationales leur assignant pour objectifs nouveaux le développement de l'emploi et la conversion écologique ?

Je suis favorable à la refonte des missions et des statuts de la BCE. La BCE et les banques centrales nationales financeront directement par la création monétaire un Fond européen de développement social, solidaire et écologique. Celui-ci a vocation à remplacer le Fond de stabilité financière institué en mai 2010. Des titres publics pour le développement social seront alors rachetés directement par la BCE et les banques centrales européenne. Le Fond financera la conversion écologique de l'économie, les services publics nationaux ainsi que des projets publics démocratiquement sélectionnés sur la base de critères précis : création et

sécurisation d'emplois, développement de la formation et de la recherche, respect de l'environnement. Ce fond aura donc comme vocation de créer un modèle social européen. Sans attendre, la Banque de France sera mise au service de ces objectifs.

2.4 Que pensez-vous de la possibilité pour la Banque centrale européenne et les Banques centrales nationales de financer directement les Etats au lieu de refinancer les banques pour qu'elles prêtent ensuite aux Etats à des taux bien supérieurs ?

Je suis favorable à ce que la Banque centrale européenne finance directement les Etats à un taux nul ou au plus égal à celui auquel elle finance aujourd'hui les banques. Nous pensons qu'il s'agit là de la solution pour mettre un terme à la spéculation sur les dettes souveraines. En cas de refus de la BCE et dans l'attente de convaincre les autres Etats de la zone Euro, le Front de gauche propose de rétablir la Banque de France dans ses missions d'intérêt général en l'affranchissant du monétarisme.

3. Banques.

3.1 Que pensez-vous de la nationalisation intégrale des banques sous perfusion ?

Je suis favorable à la création d'un pôle bancaire public. Il regrouperait les institutions financières publiques existantes (Caisse des dépôts, Crédit foncier, OSEO, CNP, Banque postale), les banques et les assurances mutualistes (dans le respect de leur statut) ainsi que des banques privées nationalisées. En effet, je suis favorable à la nationalisation sans indemnisation des établissements défailants, à la faillite et à la reprise organisées des établissements qui portent atteinte à la sécurité du système financier ou agissent délibérément contre l'État en contrevenant à la réglementation. Le rôle de l'État est donc d'intervenir pour protéger l'intérêt général et les biens publics contre les dégâts collatéraux que pourrait engendrer la défaillance des opérateurs financiers. En revanche, il ne protège pas les spéculateurs et les établissements financiers contre la perte de leurs capitaux et de leur patrimoine en procédant à la « nationalisation des pertes ».

3.2 Que pensez-vous de la mise en place d'un contrôle social et démocratique sur les banques publiques par leur transformation en banques coopératives d'intérêt collectif avec une participation au C.A de représentants des salariés, des usagers des collectivités locales, des associations environnementales ?



Je suis favorable à un contrôle social et démocratique des banques. Il s'exercera directement dans le pôle public bancaire par le biais de représentants de la nation, des salariés travaillant dans cette institution et des usagers (collectivités territoriales, associations de salariés, chômeurs, précaires, associations de consommateurs, association de défense de l'environnement). Il s'exercera pour ce qui concerne le secteur bancaire qui restera privé par la mise en œuvre d'une réglementation qui s'imposera à tous et obligera chaque banque à respecter l'intérêt général (par exemple à contribuer au financement des biens communs par la détention d'une part minimum de dette publique).

3.3 Que pensez-vous de l'instauration d'une politique du crédit différencié en fonction des caractéristiques sociales et environnementales des projets à financer ?

Je suis favorable à une politique sélective du crédit visant à faciliter le financement d'activités d'intérêt public : logement, énergies renouvelables, reconversion vers agriculture durable, associations, coopératives, etc.

3.4 Que pensez-vous de l'obligation pour les banques publiques de prendre en pension des titres de la dette publique française afin de contribuer aux investissements publics indispensables à la création d'emplois et à la transition écologique ?

J'imposerai un plancher minimal de détention d'obligations publiques nationales à l'actif de tous les établissements financiers publics et privés. Nous sommes favorables à ce que la BCE et les banques centrales nationales financent directement par la création monétaire un Fond européen de développement social, solidaire et écologique. Celui-ci a vocation à remplacer le Fond de stabilité financière institué en mai 2010. Des titres publics pour le développement social seront alors rachetés directement par la BCE et les banques centrales européennes. Le Fond financerait la conversion écologique de l'économie, les services publics nationaux ainsi que des projets publics démocratiquement sélectionnés sur la base de critères précis : création et sécurisation d'emplois, développement de la formation et de la recherche, respect de l'environnement. Ce fond aurait donc comme vocation de créer un modèle social européen. Sans attendre, la Banque de France sera mise au service de ces objectifs.

4. La dette.

4.1 Envisagez-vous de demander aux services de l'Etat de répondre favorablement aux demandes issues de la

société civile concernant les origines de la dette publique et la répartition actuelle des titres entre catégories d'acteurs économiques ?

Je répondrai favorablement aux demandes issues de la société civile concernant les origines de la dette publique et la répartition actuelle des titres entre catégories d'acteurs économiques en demandant aux fonctionnaires de l'Etat de mettre leur compétence au service de cette requête juste et légitime.

4.2 Envisagez-vous de mettre en place un processus pluraliste d'audit public de la dette avec la participation des services de l'Etat mais aussi d'experts indépendants et de citoyens afin de déterminer si tout ou partie de cette dette est illégitime ?

Je suis favorable à la tenue de cet audit pour déterminer la provenance et l'origine des fauteurs de crises et savoir dans le détail quelle partie de la dette souveraine est illégitime.

4.3 Envisagez-vous de vous appuyer sur les résultats de cet audit pour examiner les modalités d'une restructuration de la dette publique qui contribue à restaurer des marges de manœuvre pour les finances publiques ?

Je suis prêt à tirer toutes les conclusions qui s'imposeraient à nous à lumière des résultats de cet audit.